

## Recommandation 185 de l'Assemblée de l'UEO sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée (Paris, 18 juin 1969)

**Légende:** Le 18 juin 1969, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) adopte la recommandation 185 sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée. L'Assemblée recommande au Conseil de l'UEO d'accorder son appui à la force navale «susceptible d'être rassemblée sur demande» créée par l'Alliance atlantique en Méditerranée et de continuer de se concerter sur les mesures nécessaires pour répondre à la menace politique et militaire d'une flotte soviétique croissante. Il s'agit aussi de rechercher, avec les États-Unis et l'Union soviétique, les moyens de stopper la course aux armements au Moyen-Orient et d'œuvrer pour la stabilité et la paix dans la région.

**Source:** Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°185 sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée (Paris, quatrième séance, 18 juin 1969)" dans Actes officiels: Quinzième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1969, p. 39.

**Copyright:** (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/recommandation\\_185\\_de\\_l\\_assemblee\\_de\\_l\\_ueo\\_sur\\_les\\_consequences\\_politiques\\_de\\_l\\_intervention\\_sovietique\\_en\\_mediterranee\\_paris\\_18\\_juin\\_1969-fr-487e8944-a492-4f4b-ab4e-510fc9c2c06a.html](http://www.cvce.eu/obj/recommandation_185_de_l_assemblee_de_l_ueo_sur_les_consequences_politiques_de_l_intervention_sovietique_en_mediterranee_paris_18_juin_1969-fr-487e8944-a492-4f4b-ab4e-510fc9c2c06a.html)



**Date de dernière mise à jour:** 13/10/2016

**RECOMMANDATION n° 185*****sur les conséquences politiques de l'intervention  
soviétique en Méditerranée***

L'Assemblée,

Rappelant sa Recommandation n° 177 depuis l'adoption de laquelle la constitution d'une puissance navale soviétique en Méditerranée orientale s'est poursuivie ;

Reconnaissant l'importance que revêt pour l'Europe le retour à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient ;

Considérant qu'aucun règlement durable ne sera possible aussi longtemps que les activités de guérilla se poursuivront, que le problème des réfugiés ne sera pas résolu et qu'il ne sera pas mis fin à l'importation d'armements au Moyen-Orient ;

Appréciant et appuyant les efforts déployés par les Quatre puissances pour trouver, sous les auspices des Nations Unies, une solution acceptable pour les deux parties ;

Constatant avec satisfaction la décision prise par le Conseil de poursuivre ses délibérations sur le Moyen-Orient et exprimant l'espoir que tous les pays membres de l'U.E.O. y participeront dorénavant ;

Estimant, enfin, que tout règlement devra, pour être durable, permettre un rapide développement économique et social du Moyen-Orient, dont les ressources peuvent être mieux exploitées à cette fin,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. D'accorder son appui à la force navale « susceptible d'être rassemblée sur demande » créée par l'O.T.A.N. en Méditerranée et de continuer de se concerter sur toutes les mesures nécessaires pour parer à la menace politique et militaire que constitue l'accroissement de la flotte soviétique ;
2. De réaffirmer le droit et le devoir des pays occidentaux de défendre leurs intérêts légitimes en Méditerranée orientale et de maintenir la question de la paix au Moyen-Orient à l'ordre du jour de ses délibérations ;
3. D'appuyer, par tous les moyens dont il dispose, les efforts déployés pour parvenir à un règlement durable au Moyen-Orient par l'intermédiaire des Nations Unies, de négociations à Quatre et de toute autre formule appropriée ;
4. De rechercher, avec les Etats-Unis et l'Union Soviétique, les moyens de mettre fin à la course aux armements au Moyen-Orient ;
5. De coordonner l'aide des pays membres de façon à ce qu'elle contribue efficacement à la solution du problème des réfugiés et au développement accéléré des ressources économiques de cette région au bénéfice de tous les peuples du Moyen-Orient.